

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 266/99

ÉFAI – 99 0765 – ASA 23/17/99

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

CAMBODGE

Lon Phon, député

Londres, le 6 octobre 1999

Amnesty International craint pour la sécurité de Lon Phon, député représentant la province de Battambang à l'Assemblée nationale et membre du Parti de Sam Rainsy, un parti d'opposition. Vers 18 h 30, quatre hommes portant un uniforme militaire, armés de fusils d'assaut de type AK-47 et d'un pistolet, ont contraint Lon Phon à quitter son domicile à Phnom Penh, la capitale, et l'ont emmené à bord d'une voiture non immatriculée.

De hauts fonctionnaires de la police cambodgienne auraient déclaré qu'à leur avis, Lon Phon avait pu être enlevé. Cependant, Amnesty International craint que Lon Phon n'ait été arrêté par des agents de l'État. D'après la Constitution du Cambodge, les députés bénéficient de l'immunité parlementaire et ne peuvent être arrêtés que si cette immunité a été levée par l'Assemblée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au cours des dernières semaines, deux militants du Parti de Sam Rainsy, originaires de la province de Battambang, ont été arrêtés et accusés d'être impliqués dans un attentat à la grenade survenu en septembre 1998 dans la province de Siem Reap et qui, selon les autorités, aurait visé le Premier ministre, Hun Sen. Au moment de l'attaque, l'un des deux hommes était en fait en détention pour des faits sans relation avec cette affaire. Les deux hommes se trouvent actuellement dans le centre de détention militaire de Phnom Penh ; une procédure est engagée devant le tribunal militaire, bien que la compétence de celui-ci soit limitée, selon la loi, aux manquements à la discipline militaire. Un troisième militant du Parti de Sam Rainsy, venant lui aussi de la province de Battambang, est également recherché pour les mêmes chefs d'inculpation.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/aérogramme/lettre par avion/fax (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre inquiétude face à l'arrestation de Lon Phon à son domicile par quatre hommes armés, en tenue militaire ;
- demandez aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires afin de découvrir ce qui est arrivé à Lon Phon et où il se trouve, ainsi que pour assurer sa sécurité ;
- attirez l'attention sur le fait que Lon Phon est député à l'Assemblée nationale et jouit de l'immunité parlementaire.

APPELS À :

<p>1) Premier ministre Hun Sen, Premier ministre Bureau du Premier ministre Phnom Penh, Cambodge Fax : 855 23 360 666 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax) Télégrammes : Premier ministre Hun Sen, Phnom Penh, Cambodge Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre,</p>	<p>2) Vice-Premier ministre Sar Kheng, vice-Premier ministre Bureau du Conseil des ministres Phnom Penh, Cambodge Télégrammes : Vice-Premier ministre Sar Kheng, Phnom Penh, Cambodge Formule d'appel : Monsieur le vice-Premier ministre,</p>
--	---

3) Ministre de la Justice

Ouk Vithun, ministre de la Justice

Bureau du Conseil des ministres

Phnom Penh, Cambodge

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Cambodge dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL OU DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*